



Formation officiel B

LA PREPARATION A L'EXAMEN D'OFFICIEL B

Elle vous est destinée à vous, futur officiel B.

Elle vous permettra :

- de connaître les différents rôles des membres du jury
- de connaître les différents rôles de l'officiel B
- de connaître les règles de chronométrage
- de connaître la conduite à tenir au bord du bassin
- de connaître le règlement natation course lié aux fonctions tenues

LES MEMBRES QUI COMPOSENT LE JURY

Rôle tenu par un membre du comité organisateur :

- Le délégué

Rôle des officiels A uniquement :

- Le juge arbitre
- Le starter
- Le juge de nage

Rôle des officiels B

- Le commis de course ou chambre d'appel
- Le juge à l'arrivée
- Le contrôleur ou juge de virage (et le juge de virage en chef, s'il y a possibilité)

Rôle des officiels B et C

- Le chronométreur (et le chronométreur en chef, s'il y a possibilité)
- Le commis de plage

Les deux postes suivant peuvent être tenus par une personne compétente licenciée, accompagnée d'un officiel C, B ou A.

- Le secrétariat
- Le chronométrage électronique

LE ROLE DE CHACUN PENDANT UNE COMPETITION

Ne seront abordés dans ce fascicule que les rôles tenus obligatoirement par des officiels A, B et C

Le délégué :

Il est nommé par le comité directeur organisateur de la compétition, il est son représentant.

Nous n'en parlerons pas dans cette formation.



Dans notre comité, vous le reconnaitrez, il porte cette chemise bleue.

Le juge arbitre (poste tenu par un officiel A):

Le JA a plein contrôle et autorité sur tous les officiels, il doit approuver leurs affectations et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers de la compétition.

Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions de la FINA et trancher toutes les questions concernant l'organisation de la réunion, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.

Le JA doit s'assurer que tous les officiels nécessaires à la bonne organisation de la compétition sont à leurs postes respectifs.

Le JA peut intervenir dans la compétition à tout moment pour s'assurer que les règlements de la FINA sont observés et doit juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.

Au début de chaque épreuve, le JA doit signaler aux nageurs :

-> par une série de coups de sifflets brefs, de retirer tout vêtement sauf le maillot

-> par un long coup de sifflet, de prendre position sur le plot de départ et y rester (pour le dos et les relais 4N, l'ordre d'entrer dans l'eau)

Pour le dos et les relais, un second long coup de sifflet, pour rejoindre la position de départ.

Quand les nageurs et les officiels sont prêts pour le départ, le JA doit faire un geste vers le Starter avec le bras tendu (à ce moment là les nageurs sont sous les ordres du Starter)

Le JA garde le bras tendu jusqu'au moment où le départ est donné.

Le JA doit disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qu'il constate personnellement ou qu'elle soit signalée par un officiel autorisé.

Tous les signalements de fautes sont soumis à la décision du Juge Arbitre.

Le starter (poste tenu par un officiel A) :

Le Starter doit avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le JA les place sous son contrôle jusqu'au début de la course. Le départ doit être donné conformément au règlement FINA.

Le Starter doit signaler au JA tout nageur qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre ou commet tout acte qualifié d'inconduite au moment du départ (mais seul le JA peut le disqualifier).

Le Starter doit avoir le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du JA.

Lorsque le Starter donne le signal du départ, il doit se tenir sur le coté du bassin à environ 5 mètres de l'extrémité du bassin où a lieu le départ de sorte que les chronométreurs puissent voir et/ou entendre le signal de départ et que les nageurs puissent l'entendre.

En français, le commandement préparatoire que donne le Starter est : "A vos marques".

LE DEPART

Lorsque le starter donne ce commandement préparatoire « à vos marques », le nageur doit prendre sa position de départ avec au moins un pied au devant du plot.

Pour les courses NL, Brasse, Papillon et 4 Nages individuel : le départ doit s'effectuer par un plongeon du plot.

Au long coup de sifflet du JA, les nageurs doivent monter sur le plot et y rester.

A la commande "A vos marques" («Take your marks » en anglais) du Starter, les nageurs doivent immédiatement prendre une position de départ avec au moins un pied à l'avant du plot de départ. La position des mains est indifférente.

Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le Starter doit donner le départ.

Le départ en dos et dans les courses de relais 4 Nages se fait dans l'eau :

Au 1er long coup de sifflet du JA les nageurs doivent immédiatement entrer dans l'eau

Au 2ème coup de sifflet du JA, les nageurs doivent retourner sans délai à leur position de départ

Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le Starter doit donner le départ.

Le juge de nage (ce poste est tenu par un officiel A) :

Les Juges de nages doivent être placés de chaque cotés du bassin.

Les Juges de nages doivent s'assurer que les règles relatives au style de nage de l'épreuve sont respectées et doivent observer les virages et les arrivées pour aider les contrôleurs de virages, mais c'est le jugement du Juge de virage qui prévaut.

Les Juges de nages doivent rapporter toute infraction au JA par écrit détaillant l'épreuve, la série, le couloir et l'infraction.

Rôle tenu par un officiel B

Le commis de course ou chambre d'appel :

Le commis de course doit rassembler les nageurs avant chaque épreuve.

Le commis de course doit signaler au JA toute infraction constatée concernant la publicité (article GR 6), un vêtement non conforme à l'homologation FINA et absence d'un nageur qui a été appelé.

Le juge à l'arrivée :

Les juges à l'arrivée doivent être placés sur des sièges surélevés alignés sur la ligne d'arrivée, d'où ils bénéficient à chaque instant d'une vue dégagée de la course et de la ligne d'arrivée, sauf s'ils utilisent un dispositif de classement automatique dans leurs couloirs en pressant un bouton poussoir (poire) à la fin de la course.

Après chaque épreuve, les juges à l'arrivée notent le classement des nageurs suivant ce qu'ils ont vu, conformément

aux consignes qui leur ont été données et le rapportent sur une fiche.

NOTA : depuis l'édition 2013-2017 du règlement FINA, un juge à l'arrivée n'est plus obligatoire si le chronométrage automatique est utilisé ou si il y **au moins** 3 chronométreurs par ligne.

Celui-ci, en l'absence de trois chronométreurs par ligne, sera **prioritaire** pour le JA afin de

FFN	
Comité régional Côte d'Azur	
fiche de juge à l'arrivée	
épreuve	
nage	
N° série	
ordre d'arrivée	
1 ^{er}	ligne
2 ^{eme}	ligne
3 ^{eme}	ligne
4 ^{eme}	ligne
5 ^{eme}	ligne
6 ^{eme}	ligne
7 ^{eme}	ligne
8 ^{eme}	ligne
en cas d'égalité ou de doute, utilisez l'accolade	

déterminer, si nécessaire un classement.

Le contrôleur de virage :

Un contrôleur de virages sera affecté, à chaque couloir, à chaque extrémité du bassin.

Chaque contrôleur de virages doit s'assurer que les nageurs respectent les règles en vigueur pour les virages, **depuis le début du dernier mouvement de bras avant le contact et jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras après le virage.**

Le contrôleur de virage sur la plage de départ doit s'assurer que les nageurs se conforment au règlement en vigueur au départ jusqu'à l'achèvement du premier mouvement de bras.

Les contrôleurs de virages sur la ligne d'arrivée doivent s'assurer que les nageurs achèvent leur course dans le respect des règles en vigueur.

Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres, chaque contrôleur de virages à l'extrémité de la piscine correspondant au virage, doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur dans son couloir, et garder le nageur informé du nombre de longueurs restant à accomplir en



affichant des " plaques de longueurs ".

Le juge de virage côté départ doit demander au nageur de quel côté il désire avoir la plaque et en informer le juge de virage du côté opposé.

Un équipement semi-électronique peut être utilisé, incluant l'affichage sous l'eau.

Épreuves	Bassin de 25 mètres	Bassin de 50 mètres
800 mètres	31	15
1500 mètres	59	29

Aide mémoire pour le calcul :

Ou encore :

Bassin de 25 mètres	$N \times 4 - 1$	(4 = 100/25)
Bassin de 50 mètres	$N \times 2 - 1$	(2 = 100/50)

N= distance restante à parcourir

Chaque contrôleur à l'extrémité du départ doit donner un signal d'avertissement lorsqu'il reste au nageur de son couloir : deux longueurs et cinq (5) mètres (ligne des drapeaux) à nager jusqu'à l'arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres.

Le signal doit être répété après le virage jusqu'à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres (ligne des drapeaux) sur la ligne de son couloir. Le signal d'avertissement peut-être donné par un sifflet ou par une cloche.

Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé.



Plot pékin à enregistrement de temps de réaction (réactif)

Les contrôleurs de virages doivent rapporter toute violation sur de « signalement de fautes » datées et signées détaillant l'épreuve, la série, le numéro du couloir et l'infraction. Ces fiches devront être données au contrôleur de virages en chef qui la présentera immédiatement au juge-arbitre.



NATATION COURSE
FEUILLE DE SIGNALEMENT DE FAUTES

NAGE : _____ SERIE : _____ LIGNE : _____

FAUTE OBSERVEE :

Date: ___ / ___ / ___ Heure : ___ H

Juge de nage/virage

Juge-arbitre

Le chronométrateur:

Chaque chronométrateur doit prendre le temps des nageurs dans le couloir qui lui est assigné conformément à l'article SW 11.3. Les chronomètres doivent être certifiés exacts et approuvés par le Comité de Direction de la rencontre.

Chaque chronométrateur doit démarrer son chronomètre au signal de départ.

Celui-ci peut être sonore et, ou lumineux (flash), dans ce cas c'est le signal lumineux qui prévaut. Le chronométrateur doit l'arrêter lorsque le nageur de son couloir a achevé la course. Les chronométrateurs peuvent être chargés par le chronométrateur en chef ou le JA d'enregistrer les temps à des distances intermédiaires dans des courses d'une distance de plus de 100 mètres.



Immédiatement après la course, les chronométrateurs de chaque couloir doivent enregistrer les temps indiqués par leurs chronomètres sur la carte ou fiche de temps du nageur, la donner au chronométrateur en chef ou au commis de plage et sur demande, présenter leur chronomètre pour contrôle.

Leur chronomètre doit être mis à zéro dès les courts coups de sifflet du Juge-arbitre signifiant l'épreuve suivante.

Sauf en cas d'utilisation d'un système vidéo de contrôle, il peut être nécessaire d'utiliser tous les chronométrateurs même si l'équipement automatique de classement est utilisé.

Au départ d'une épreuve de relais, les officiels doivent vérifier la composition de l'équipe (identité et ordre).

Le chronométrateur ne peut proposer une disqualification.

Il ne peut rappeler un concurrent lors d'un faux départ.

En aucun cas un Officiel ne doit donner d'indications d'allures de la voix ou par gestes à un concurrent pendant le déroulement de l'épreuve.

En cas d'arrêt inopiné d'un chronomètre, le chronométrateur doit informer le chronométrateur en chef ou le JA pour se faire remplacer.

Le chronométrateur peut demander à un nageur ayant fini sa course de quitter la piscine dès qu'il le peut et sans gêner un autre concurrent.

Le commis de plage (à ne pas confondre avec le commis de course) :

Ce poste peut être tenu par toute personne licenciée FFN.

Il doit récolter toutes les fiches de temps, ainsi que le classement du juge à l'arrivée et doit transmettre tous ces documents au secrétariat pour traitement, vérification et classement.



Le secrétariat et le chronométrage électronique :

Nous n'en parlerons pas dans cette formation.



Les règles de chronométrage

Le fonctionnement de l'équipement de classement automatique doit être placé sous la surveillance d'officiels désignés. Les temps enregistrés par l'équipement automatique doivent être utilisés pour déterminer le gagnant, tous les classements et le temps pour chaque couloir.

Le classement et les temps ainsi déterminés priment sur les décisions des chronométreurs.

En cas de panne de l'équipement automatique ou s'il est évident qu'il y a eu fonctionnement défectueux de l'équipement, ou qu'un nageur n'a pas réussi à actionner l'équipement, les enregistrements des chronométreurs seront officiels (voir l'article SW 13.3).

Lorsque l'équipement automatique est utilisé, les résultats seront enregistrés uniquement au 1/100 de seconde. Lorsque le chronométrage au 1/1000 de seconde est disponible, le troisième chiffre ne doit pas être enregistré ou utilisé pour déterminer le temps ou le classement.

En cas de temps égaux, tous les nageurs qui ont enregistré le même temps à 1/100 de seconde se verront accorder le même classement. Les temps affichés sur le tableau électronique ne doivent indiquer que le 1/100 de seconde.

Tout dispositif de chronométrage manœuvré par un officiel doit être considéré comme un chronomètre.

De tels chronométrages manuels doivent être effectués par trois chronométreurs désignés ou approuvés par le membre du pays concerné.

Tous les chronomètres doivent être certifiés exacts et approuvés par l'instance dirigeante concernée. Un chronométrage manuel doit être enregistré au 1/100 de seconde.

LA VALIDITÉ ET LES DIFFÉRENTS MODES DE CHRONOMÉTRAGE



✚ Chronométrage manuel

Il s'agit de l'utilisation unique de chronos manuels.

Afin de vérifier le bon fonctionnement du matériel, il est procédé à une séance d'essais sous les ordres du Starter.

Règle FFN : la durée minimum de l'essai des chronomètres est de 10 mn.

Si aucun équipement automatique n'est utilisé, les temps manuels officiels doivent être déterminés comme suit :

- Si deux des trois chronomètres indiquent le même temps et que le troisième indique un temps différent, les deux temps identiques seront le temps officiel : 1'12"63 - 1'12"65 - 1'12"63
- Si les trois chronomètres indiquent des temps différents, le chronomètre indiquant le temps intermédiaire donnera le temps officiel : 1'12"63 - 1'12"67 - 1'12"65
- Avec seulement deux (2) des trois (3) chronomètres en fonctionnement le temps moyen arrondi au 1/100 inférieur constituera le temps officiel : 1'12"63 - 1'12"65 --> 1'12"64

❖ Sur la fiche de chronométrage, doivent être inscrit les temps de chaque chronométrateur.

NOTA : Quand seulement un chronométrateur par couloir est désigné, un chronométrateur supplémentaire (doubleur) doit être désigné pour remplacer un chronométrateur dont le chronomètre serait défaillant.

+ Chronométrage semi-automatique

Il s'agit d'un Chronométrage électronique.

Le départ est déclenché par le Starter



chronométrateur

Et l'arrêt se fait par le biais d'un bouton poussoir (ou poire) actionné par le

Chronométrage automatique

Il s'agit d'un Chronométrage électronique. Le départ est déclenché par le Starter et l'arrêt se fait par le toucher du nageur sur la plaque à l'extrémité du bassin coté départ.



L'ordre de priorité pour la validation des temps est :

- Chronométrage automatique**
- Chronométrage semi-automatique**
- Chronométrage manuel**

Les temps validés se font au 1/100 de seconde, même si le système permet un chronométrage au 1/1000 de seconde.

Les règles de nage en application du règlement FINA

➤ NAGE LIBRE : le départ se fait sur le plot.

Style de nage entièrement libre (à l'exception des épreuves de 4 nages ou la nage libre devra être différentes des 3 autres).

Une partie du corps doit toucher le mur à chaque virage et à l'arrivée.

Une partie du corps doit couper la surface de l'eau pendant toute la course sous réserve qu'il est permis au nageur d'être complètement submergé pendant le virage et sur une distance de 15 mètres après le départ et après chaque virage.

A partir de ce moment là, la tête doit couper la surface de l'eau.

- ✓ Lors d'un 400 m Nage libre l'homologation de temps de passage des 50 m, 100 m et 200 m peut être demandée.

➤ **DOS : le départ se fait dans l'eau.**

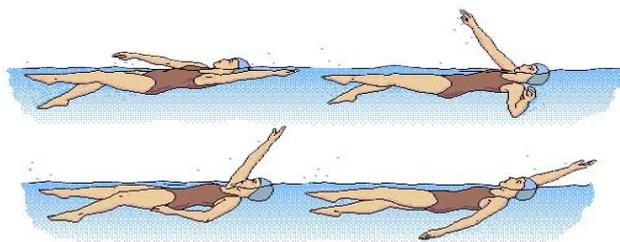
Au premier long coup de sifflet du JA, le nageur doit entrer dans l'eau.

Au deuxième long coup de sifflet il doit se positionner face à l'extrémité du bassin et placer ses DEUX mains aux poignées de départ.



La position des pieds n'a pas d'importance tant qu'ils ne sont pas accrochés dans les rigoles, ou à la plaque du nouveau système de départ pour le dos.

Le nageur doit nager toute la distance sur le dos à l'exception du virage.



Il lui est permis d'être complètement immergé sur une distance de 15 mètres maximum au départ et après chaque virage. Pendant tout le reste de la course, une partie du corps doit couper la surface de l'eau et un mouvement de roulis de moins de 90° est autorisé.

Lors du virage, une partie quelconque du nageur peut toucher le mur et le corps peut passer au-delà des 90°, voire passer complètement en position ventrale en suivant la règle qui suit :

Dès que le nageur est en position ventrale, **une seule traction de bras** (un bras ou les deux) **est autorisée.**

Lorsque son bras est contre sa jambe, le nageur doit IMMÉDIATEMENT et dans la continuité faire son virage.

Le nageur a le droit de battre des jambes dans le virage UNIQUEMENT pendant cette traction de bras (en position ventrale).

Donc, lorsque le nageur a terminé sa dernière traction, il DOIT DE SUITE amorcer son virage (sa bascule en avant), il ne doit pas GLISSER jusqu'au mur.

Le nageur doit après chaque virage, quitter le mur sur le dos.

L'ARRIVÉE doit se faire sur le dos, la ligne des épaules ne dépassant pas les 90°.

➤ **BRASSE le départ se fait sur le plot :**

Après le départ et après chaque virage, le nageur peut faire un mouvement de bras se prolongeant jusqu'aux jambes pendant lequel, le nageur peut être submergé.

Après le départ et après chaque virage, un seul coup de pieds de papillon est autorisé à n'importe quel moment avant le premier mouvement de jambes de brasse (ciseau).

Ce qui signifie, qu'il n'est plus imposé d'avoir amorcé la première traction de bras pour placer le seul « coup de pieds de papillon » autorisé avant le mouvement de jambes (qui suit la traction de bras).

Ce « coup de pieds de papillon » peut être placé à n'importe quel moment.

Ensuite, tous les mouvements de jambes doivent être simultanés et dans le même plan horizontal. Les pieds doivent être tournés vers l'**extérieur** pendant toutes les phases propulsives du mouvement. **Les mouvements alternés ou coup de pieds de papillon vers le bas sont interdits ; sauf au départ et aux virages.**

Couper la surface de l'eau avec les pieds est autorisé si cela n'est pas suivi d'un mouvement des deux pieds vers le bas.

A aucun moment, il n'est permis au nageur de se tourner sur le dos ; sauf au virage, pour lequel après le toucher du mur avec les deux mains, il est permis de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur.

Dès le départ et tout au long de la course, le cycle des mouvements doit se faire comme suit : Un mouvement de bras suivi d'un mouvement de jambes **et dans cet ordre.**

Tous les mouvements de bras doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné.

Tous les mouvements de jambes doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné ni ondulation.

Les mains doivent être poussées ensemble en avant à partir de la poitrine. Leur position par rapport au niveau de l'eau est indifférente.

Les coudes doivent être sous la surface de l'eau, sauf avant et pendant le virage et pour la traction finale à l'arrivée.

Les mains doivent être ramenées en arrière sans aller au-delà de la ligne des hanches, sauf pendant la première traction, au départ et à chaque virage.

Pendant chaque cycle complet (mouvement bras/jambe), une partie quelconque de la tête doit couper la surface de l'eau et ce, avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur ; au moment de la phase la plus large de la traction.

Un unique mouvement de dauphin (ondulation ou coup de pied de papillon) est autorisé pendant l'immersion totale.

A chaque virage et à l'arrivée, le contact des mains au mur doit se faire **SIMULTANEMENT** avec **LES DEUX MAINS SEPARÉES** soit au niveau de l'eau, en dessous ou au dessus et pas forcément sur un plan horizontal.

Au dernier mouvement avant le virage et à l'arrivée, un mouvement de bras non suivi d'un mouvement de jambes est autorisé.

La tête peut être immergée après la dernière traction de bras avant le toucher ; à condition qu'elle coupe la surface de l'eau à un certain point pendant le dernier cycle complet ou incomplet précédent le contact.

NOTE :

➤ PAPILLON le départ se fait sur le plot :

A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit rester en position ventrale.

Sous l'eau, le mouvement de jambes sur le côté est autorisé.

Il n'est pas permis de se tourner sur le dos à aucun moment, sauf au virage ou après le toucher du mur il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est sur la poitrine après avoir quitté le mur.

Les deux bras doivent être amenés en avant simultanément au-dessus de la surface de l'eau et ramenés en arrière en même temps sous le niveau de l'eau tout au long de la course, sous réserve de l'article SW 8.5 (départ et virage).

Tous les mouvements de pieds vers le haut et vers le bas doivent être simultanés. Les jambes ne doivent pas nécessairement être au même niveau, mais ils ne doivent pas alterner les uns avec les autres.

Un mouvement de brasse (ciseau de jambes) n'est pas autorisé.

A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire avec les deux mains séparées simultanément à n'importe quel niveau.

Au départ et aux virages, le(a) nageur (se) est autorisé(e) à faire un ou plusieurs mouvements de jambes et une traction de bras sous l'eau (ce qui doit lui permettre d'atteindre la surface de l'eau).

Il est permis de nager complètement immergé sur une distance de 15 mètres maximum ; à ce moment là, la tête doit couper la surface de l'eau.

NOTE :

➤ **4 NAGES :**

Dans les épreuves de 4 nages individuelles le départ se fait sur le plot.

Le nageur couvre les 4 styles de nage dans l'ordre suivant : Papillon - Dos - Brasse - NL (cette nage doit être obligatoirement différente des trois autres nages déjà effectuées)

Dans les épreuves de relais 4 nages le départ se fait dans l'eau pour le premier nageur.

Les nageurs couvriront les 4 styles de nages dans l'ordre suivant : Dos - Brasse - Papillon - NL (cette nage doit être obligatoirement différente des trois autres nages effectuées)

Chaque partie s'achève conformément à la règle qui s'applique au style de nage concerné (pour le virage Dos/Brasse, le nageur doit rester en position dorsale)

NOTE :

➤ **RELAIS**

Les membres d'une équipe de relais et leur ordre de départ doivent être précisés avant la course.

Un membre d'une équipe de relais ne peut concourir dans une course qu'une seule fois.

Le fait de ne pas nager dans l'ordre indiqué entraînera la disqualification. Ce fait doit être signalé au Juge Arbitre.

Des remplacements ne peuvent avoir lieu que par suite d'une urgence médicale attestée (certificat médical).

NOTE :